

**AVIS PUBLIC**

**PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2638**

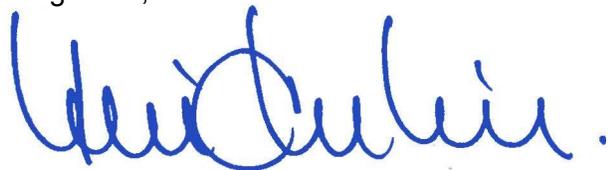
AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, que lors de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2638 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 2589 « Règlement établissant un programme de subvention afin de favoriser l'acquisition et la plantation d'arbres en milieu résidentiel, institutionnel, commercial et industriel » afin de spécifier les conditions d'application »

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au [www.ville.sorel-tracy.qc.ca](http://www.ville.sorel-tracy.qc.ca).

FAIT À SOREL-TRACY, ce 6<sup>e</sup> jour de mai 2025.

Le greffier,



René Chevalier